

Initiatives ministérielles

Keyes	Kilger (Stormont—Dundas)
Kilgour (Edmonton—Sud—Est)	Kindy
Langan (Mission—Coquitlam)	Langdon (Essex—Windsor)
Laporte	LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso)
MacAulay	MacDonald (Dartmouth)
MacLaren	Maheu
Manley	Marleau
Martin (Lasalle—Émard)	McCurdy
McGuire	Milliken
Nault	Nowlan
Nunziata	Nystrom
Ouellet	Pagtakhan
Parent	Peterson
Phinney	Pickard
Prud'homme	Rideout
Riis	Rodriguez
Simmons	Speller
Stewart	Stupich
Taylor	Tobin
Vanclief	Volpe
Walker	Wappel
Whittaker	Young (Beaches—Woodbine)—90

• (1600)

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare la motion adoptée.

À la fin du débat, le député d'Ottawa—Vanier disposait encore de dix minutes.

* * *

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LE RÉTABLISSEMENT DE CERTAINS PROJETS DE LOI

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 28 mai, de la motion de M. Andre (p. 655).

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, je dois vous dire que nous sommes extrêmement déçus de la décision rendue sur la motion n° 1. Nous avons de sérieuses réserves sur la modalité de cette proposition, mais étant donné que nous ne voulons d'aucune façon en appeler de votre décision, nous acceptons. Nous acceptons, quelque peu—comment dirais-je—à regret que le gouvernement soit encore capable de passer outre à la démocratie parlementaire avec une mesure que nous considérons exceptionnelle, en ce sens qu'ils ont utilisé une motion pour présenter ou pour rétablir au dossier cinq projets de loi contestés et qui étaient absolument inacceptables pour nous au cours de la session précédente.

Monsieur le Président, comme je l'ai dit à la prorogation, tout ce qu'il y avait à l'ordre du jour devait tomber. Mais maintenant que le gouvernement a présenté une motion rétablissant ces projets de loi, nous devons les débattre.

[Traduction]

Monsieur le Président, depuis que j'ai commencé à formuler mes observations sur la motion maladroite du gouvernement qui vise à rétablir certains projets de loi,

motion pour laquelle il n'a pas pu obtenir le consentement unanime, soit dit en passant, car ces mesures laissent beaucoup à désirer, un nouvel élément a été introduit dans le débat, celui de la clôture. Nos vis-à-vis se servent de leur majorité de façon tyrannique pour nous imposer leur volonté.

C'est loin d'être démocratique. C'est un abus de pouvoir de la majorité. Nos vis-à-vis sont assez nombreux pour imposer à la minorité un processus répréhensible, c'est le moins qu'on puisse dire.

Bien entendu, le gouvernement conservateur n'en est pas à son coup d'essai en ce qui concerne la clôture. Les médias n'y portent même plus attention. Nos vis-à-vis y ont recours et en abusent n'importe quand pour n'importe quelle raison.

Je tiens à faire remarquer qu'au cours des cinq dernières années, le gouvernement conservateur a eu recours à l'attribution de temps à 31 reprises pour limiter le débat, alors que les gouvernements libéraux qui l'ont précédé ne s'en sont servis qu'à 29 reprises en 19 ans. De décembre 1986 à décembre 1990, le gouvernement conservateur a appliqué la clôture 18 fois. Dans les 77 années qui ont précédé 1984, les divers gouvernements qui se sont succédé n'ont utilisé cette procédure que 19 fois.

Plus récemment, le gouvernement s'est servi de la clôture pour mettre un terme au débat sur les modifications de notre Règlement dont beaucoup réduisaient la marge de manoeuvre de l'opposition, limitaient le débat et nous empêchaient dans une large mesure de nous opposer aux initiatives du gouvernement.

• (1610)

Maintenant, les conservateurs veulent présenter à nouveau des projets de loi à l'étape où on les avait laissés tomber à l'époque comme s'ils brûlaient les doigts. Lorsque les conservateurs ont prorogé la Chambre, ils ont abandonné ces projets de loi. Ils savaient ce qu'ils faisaient alors et ils sont allés de l'avant quand même, car ils pouvaient s'appuyer sur leur majorité. Je le répète, ils s'en servent de façon tyrannique.

Il y avait de bonnes raisons pour abandonner ces projets de loi. Ils comportaient des lacunes, ils étaient controversés et bien des gens s'y opposaient. De toute évidence, ils ne constituaient pas une priorité pour le gouvernement puisque, je le répète, il les a laissés inscrits au *Feuilleton* non pas des semaines ni des mois, mais des années, dans certains cas. Pourquoi est-il si pressé de les adopter tout à coup? Pourquoi le gouvernement ne pouvait-il pas revenir sur les observations faites lors du débat sur ces projets de loi, remanier ces derniers et en présenter une version modifiée?